

CETI Immobilier
Vente . Location . Gestion

Adresse : 17 Rue Riquet
75019 Paris, France

Tel : 01.42.05.30.35

Fax : 01.42.05.05.55

Email : Secretariat@ceti-immo.com

Administrateur de biens, à Paris depuis plus de 25 ans, notre cabinet CETI assure également un performant service de gestion locative.

Notre département gérance vous propose d'effectuer à votre place, l'ensemble des opérations comptables et administratives émanant à vos investissements locatifs, existants ou à venir.

Grâce à une parfaite connaissance des lois, des jurisprudences, et de l'ensemble des règles comptables, notre équipe expérimentée issue de formation comptable et spécialisée en fiscalité immobilière vous garantit un travail rigoureux et efficace.

Nous étudierons ensemble les meilleurs moyens d'optimiser vos investissements et de maximiser votre rentabilité.

Nous effectuons les règlements de vos loyers, mensuellement, par virement bancaire sécurisé. Un rapport de gérance mensuel vous précise la situation de vos comptes, et un extranet est à votre disposition pour connaître à tout moment votre solde.

Vous trouverez, ci-dessous, les principales actions de notre département gérance.

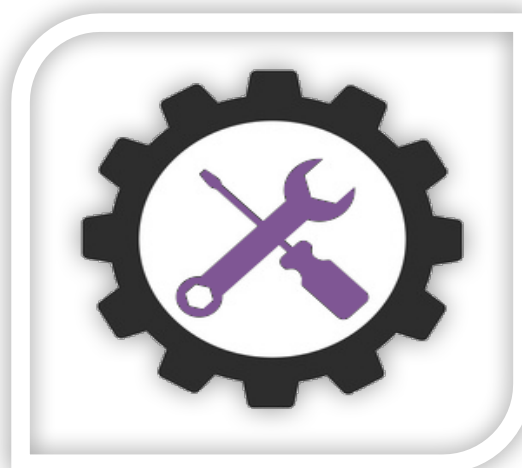
La Gestion Administratives

- Recherche de locataire
- Rédaction du bail
- Renouvellement des baux
- Gestion des litiges
- Gestion des dossiers CAF
- Suivi des justificatives assurances habitation, contrat et entretiens de chaudières
- Gestion des dossiers sinistre (Assurance Habitation)
- Relance et mise en demeure en cas de loyer impayé
- Déclenchement des procédures judiciaires avec les intervenants (avocats et huissiers)
- Gestion des congés et validation des préavis.



La Gestion Technique

- Visite Périodique de votre bien
- Compte rendu des travaux nécessaires au maintien de bien loué
- Gestion des appels d'offres
- Suivi des travaux
- Analyse des états des lieux Entrée et Sortie



La Gestion Financière

- Edition des avis d'échéance
- Encaissement des loyers
- Edition des Quittances
- Révision des loyers suivants les indices
- Régularisation des charges
- Gestion des décomptes de charges du syndic
- Réclamation des taxes et ordures ménagères
- Suivi des factures travaux
- Reversement des Loyers
- Communication des éléments pour déclaration impôts



Les Points Forts de notre Gestion

- **Honoraires au Taux Réduit 6,50% * HT** sur les loyers et charges encaissés, déductible à 100% de vos revenus Fonciers
- Estimation de valeur écrite de votre bien
- Possibilité de régler en 3x sans frais les honoraires de mise en location pour le bailleur.





Option de Sécurité

Assurance Loyers Impayés

Afin de Sécuriser vos investissements locatifs, nous vous proposons l'assurance loyers impayés souscrite par notre cabinet, auprès de la GALIAN

Bien que l'ensemble des dossiers de candidature soient soumis à une étude rigoureuse par l'ensemble de nos collaborateurs, la situation économique et sociale actuelle est telle que nombreux sont les propriétaires qui redoutent de ne plus percevoir leurs loyers.

Sachant que notre rôle est aussi de veiller à ce que votre investissement soit rentabilisé en assurant la pérennité de votre patrimoine, nous avons sélectionné ce produit d'assurance réputé pour être l'un des meilleurs du marché.

Pour 2.90% TTC sur les loyers encaissés, vous obtiendrez les garanties suivantes :
(Plaquette Annexer)

La Prime d'assurance est déductible de vos revenus fonciers, pensez-y !

Notre équipe de collaborateur et moi-même sommes à votre entière disposition pour toute étude personnalisée, renseignement complémentaire, rendez-vous au 01.42.05.30.35 ou par email : David@ceti-immo.com

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, recevez, Chère Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

* Uniquement pour les appartements / 10% HT pour les parkings / (Autre cas nous consulter)

David AMIEL
Directeur